

COMMUNIQUE
DE PRESSE

COMMUNIQUE DE PRESSE DE LAURENT UGHETTO ET LAURENCE ALLEFRESDE
CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX DU CANTON DE VALLON PONT D'ARC
COMMISSION PERMANENTE DU 1^{er} JUILLET 2019

194 888 € pour le canton

Le Département a délibéré dans le cadre de la séance consacrée à la Commission Permanente le 1^{er} juillet 2019, l'attribution de subventions pour un montant total de 194 888 € en faveur du canton.

Les projets les plus significatifs concernent :

- Les associations ENVIBAT et SYNERNAT à Chassiers, sont dotées d'une aide globale plafonnée à **97 919 €** pour favoriser l'accès à l'embauche des allocataires du RSA
- Le Syndicat Mixte de Gestion des Gorges de l'Ardèche à St-Remèze, reçoit une subvention globale de **43 529 €** pour la mise en œuvre de 5 actions réalisées au titre de l' Espace Naturel Sensible des Gorges de l'Ardèche.
- Un particulier du canton se voit attribuer une subvention de **6 643 €** pour la modernisation d'un atelier de transformation oléiculture.
- L'Ecole de Musique Intercommunale du Pont d'Arc perçoit une subvention de **5 000 €** au titre du soutien aux établissements d'enseignements artistiques de territoire.